

VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ENFANCE ET AUX FAMILLES

L'école de la « paparentalité »

Adrien Taquet, secrétaire d'État à l'enfance et aux familles, s'est arrêté hier à l'atelier « papas premiers pas » et dans les locaux de l'Union départementale des associations familiales, hier à Sainte-Marie.



L'espace rencontre de l'Udaf accueille des familles en cas de difficultés liées à la garde d'enfants notamment.

Non, les papas ne jouent pas à la poupée. À l'atelier « papas premiers pas » de la Caisse d'allocations familiales (Caf), si des « babas » sont posés sur la table, c'est pour apprendre aux futurs pères à les changer, à leur donner leur bain, des soins... Mais pas seulement. Réservé aux papas, cet atelier leur permet aussi, sous la conduite d'un animateur, d'échanger entre eux sur leur rôle de père et leurs appréhensions ou difficultés éventuelles, sur le déroulement de la grossesse et au-delà, leur vie de famille, le maintien de leur vie de couple jusqu'à certains points intimes parfois.

« Des pistes pour éduquer »

C'est par cet atelier qu'est passé hier en fin de journée le secrétaire d'État à l'enfance et aux familles, Adrien Taquet. Ce jour-là ou plutôt ce soir exceptionnellement, cinq papas prennent part à l'atelier. Des futurs nouveaux pères, mais aussi, un homme qui s'apprête à accueillir son sixième marmaille. « Même quand on a déjà des enfants et qu'on en attend un autre, on réapprend, souligne l'animateur de l'atelier,

Serge Lebon, lui-même quatre fois papas. On construit une relation avec son enfant, mais on construit aussi l'individu de demain. »

Ce futur nouveau papa, lui, avoue au contraire être arrivé en ignorant beaucoup des besoins d'un enfant, mais être prêt maintenant à accueillir son nouveau-né. « On n'apprend pas seulement les gestes du quotidien, souligne cet autre participant. On nous donne des pistes aussi pour éduquer notre enfant de la meilleure des façons, d'aller vers une éducation bienveillante. »

Le secrétaire d'État s'empresse de son côté d'interroger les papas, du moins les salariés, sur le congé de paternité, que le gouvernement vient d'allonger, tout en insistant sur l'importance de l'implication des pères, dès la grossesse et sur les premières années de la vie.

Treize ateliers de ce type ont été organisés sur l'année, perturbée par les semaines de confinement. Cela représente 62 papas accueillis. Quatre séances se tiennent par semaine, une dans chaque microrégion de l'île. Le directeur de la Caf assure que la volonté est d'étendre la mesure.

Tous les futurs papas sont invités par les services de la Caf. Ceux-ci leur adressent un mail après la



L'atelier « papas premiers pas » de la Caf sensibilise les futurs pères aux gestes du quotidien, mais aussi à leur rôle, à leur vie de famille, etc. (Photos Emmanuel Grondin)

déclaration de grossesse. « On a parfois plus de demandes que de places, et dans ce cas, on ouvre des places supplémentaires, explique Linda Carpaye, responsable de la parentalité à la Caf. On s'organise toujours pour ne pas dire non à quelqu'un qui veut venir. »

Dans les locaux de la Caf, dans des réunions à huis clos, il a aussi été question ensuite du « parcours séparation », mais aussi des grands

dossiers comme la crise sanitaire, la recentralisation du RSA, du RSA majoré...

Un espace rencontre avec les enfants

Avant cela, le secrétaire d'État s'est arrêté à l'Udaf voisine.

L'Union départementale des associations familiales occupe ces locaux neufs de Beauséjour depuis quatre ans. Différents services sont proposés aux familles. Hier, il a été question de l'espace rencontre pour lequel « les demandes ont explosé cette année », selon le président de l'Udaf, Aristide Payet. Les familles sont orientées là uniquement sur mesure de justice. Par exemple dans le cadre

d'un conflit de garde, ou même un grand-parent qui ne voit plus son enfant peut avoir recours à l'espace rencontre pour passer quelques moments avec lui en présence des intervenants de l'Udaf.

Cette année, une soixantaine de familles sont passées par l'espace rencontre de Sainte-Marie, autant dans les locaux de Saint-Louis.

Stéphane FONTAINE

Un Pôle ressources handicap annoncé



Adrien Taquet s'est prononcé en faveur d'un accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap. (Photo David Chane)

Des instruments de musique à tous les étages et des sofas confortables, des tapis de jeu et une cour de récréation : à la crèche Marylou, une structure de l'association Babyland à Saint-André, on sait entourer les enfants et leurs parents d'un cocon de douceur. Le secrétaire d'État à l'enfance et aux familles Adrien Taquet a pu s'en rendre compte hier matin au cours d'une visite du site ponctuée par un échange de 25 minutes avec des parents d'enfants en situation de handicap. La Caf a versé un « bonus handicap » de 1 300 euros par enfant à 53 structures de l'île en 2020 (pour 101 enfants bénéficiaires de l'AEH) et s'est engagée à monter en puissance dans les années à venir.

Mais avant de faire le tour de la crèche Marylou, un bâtiment récent de deux étages avec ascenseur et terrasse sur le toit, Adrien Taquet est monté à bord de la plus petite crèche de l'île, un camion modulable qui sillonne le cirque de Salazie depuis janvier 2017. Le dispositif unique s'adapte aux contraintes géographiques en proposant une offre spécifique aux parents qui n'ont pas de voiture

d'Ilet-à-Vidot, Mare-à-Vieille-Place et Bélier.

Le sujet de la crise Covid n'a pas été épargné au secrétaire d'État, qui a semblé surpris d'apprendre que la crèche Marylou n'avait toujours pas retrouvé le même nombre d'enfants qu'avant le confinement. « Certains parents ont peur et d'autres ont perdu leur emploi », a-t-on soufflé à Adrien Taquet.

« Bâtir des projets inclusifs »

Mardi, le secrétaire d'État à l'enfance et à la famille avait annoncé que l'État abonderait de 4,6 millions d'euros supplémentaires (et ce jusqu'en 2022) aux 5 millions alloués par le Département à la protection de l'enfance. Hier, Adrien Taquet a signé avec la Caf, l'ARS et le Département un accord pour le lancement d'un appel à projets pour la création d'un Pôle ressources handicap.

« Il s'agit de la structuration d'une offre : accroître les dispositifs de droit commun pour les enfants porteurs de handicap », a expliqué le directeur de la Caf Frédéric Turblin, évo-

quant « le type de service permettant d'avoir un interlocuteur pour les parents qui semblent perdus ».

Pour Adrien Taquet, l'enjeu est « l'égalité de traitement quelle que soit sa situation, où que ce soit sur le territoire ». Le secrétaire d'État souligne la nécessité d'une société inclusive pour les enfants porteurs de handicap, mais évoque aussi un sujet qui semble relever du tabou en France, celui « des personnes en situation de handicap qui veulent avoir des enfants ».

« Aujourd'hui, je considère qu'on nie ce droit dans ce pays », a martelé Adrien Taquet, s'engageant sur la création « de services d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap ». L'appel à projets pour le Pôle ressources handicap sera ouvert aux associations ou aux privés. Selon l'ancien député des Hauts-de-Seine, la structure aura pour mission de proposer « des projets concrets » visant à « accompagner les personnes, les opérateurs, les collectivités, en formant les professionnels, en les aidant à bâtir des projets inclusifs permettant aux enfants d'être avec leurs semblables ».

Thierry LAURET